

VILLE DE PULLY

Municipalité

Préavis N° 24 - 2015 au Conseil communal

**Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice
2015, 2ème série**

Crédit demandé CHF 8'319'700.00

Responsabilité(s) du dossier :

- Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles,
M. G. Reichen, syndic

Pully, le 7 octobre 2015

Table des matières

1.	Objet du préavis _____	3
2.	Principes de régularisation des dépassements budgétaires _____	3
3.	Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal _____	3
4.	Crédits supplémentaires demandés en 2 ^{ème} série _____	4
4.1.	Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel _____	4
4.2.	Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles _____	4
4.2.1.	Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles _____	6
4.3.	Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle _____	6
4.3.1.	Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle _____	7
5.	Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2015, 2 ^{ème} série _____	7
6.	Incidences sur le budget 2015 _____	9
7.	Communication _____	9
8.	Programme de législature _____	9
9.	Conclusions _____	10

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions du règlement cantonal du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement communal du Conseil communal et des directives de la Municipalité, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation une 2^{ème} série de crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2015.

Le présent préavis s'inscrit dans le cadre des procédures de régularisation des dépassements budgétaires.

Montant net demandé : CHF 8'319'700.00.

2. Principes de régularisation des dépassements budgétaires

Les principes de régularisation des dépassements budgétaires sont les suivants :

- Dépôt de préavis au Conseil communal sollicitant une série de crédits supplémentaires au budget. En principe, ces préavis sont déposés en mai et en novembre. Les crédits supplémentaires sont répartis en trois catégories :
 - les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles que la Municipalité a dû engager avant la décision du Conseil communal ;
 - les crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle sur lesquelles ni la Municipalité, ni le Conseil communal n'ont de possibilité d'intervention (transports publics, facture sociale, péréquation directe horizontale, ...) ;
 - les crédits supplémentaires concernant les dépenses qui peuvent attendre la décision du Conseil avant d'être engagées par la Municipalité.

3. Crédits supplémentaires déjà accordés par le Conseil communal

Rappelons que le budget 2015 comprend les crédits supplémentaires suivants, déjà accordés par le Conseil communal, soit :

- Préavis N° 10-2015, crédits supplémentaires 1^{ère} série, pour un montant net de CHF 28'000.00.

4. Crédits supplémentaires demandés en 2^{ème} série

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous soumettons ci-après les crédits supplémentaires au budget 2015, 2^{ème} série :

4.1. Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel

Afin de respecter la confidentialité des données relatives aux éléments ayant un lien avec les salaires du personnel communal, la Municipalité a décidé de présenter les crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel sous une seule et unique rubrique :

Dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle

Pully-Plage : Augmentation du nombre d'heures des gardes bains suite à un été exceptionnel ne permettant pas de reprendre les heures supplémentaires lors des jours de mauvais temps.

Piscine couverte : Suite au départ du chef garde-bains, engagement d'un garde-bains auxiliaire pendant 4 mois. Le chef garde-bains a pu partir plus tôt que ce que prévoyait le contrat, à cause d'heures supplémentaires et de vacances à reprendre.

Accueillantes en milieu familial : Augmentation du nombre d'accueillantes et effet des diverses mesures visant à améliorer leur statut.

Total crédits supplémentaires relatifs aux charges de personnel	CHF	105'000.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	0.00
Crédits supplémentaires (montant net) - Charges de personnel	CHF	105'000.00

4.2. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

320 - Forêts

Compte : 3146	Entretien des forêts
Budget : CHF 103'000.00	Crédit supplémentaire demandé : CHF 45'000.00

Suite aux fortes intempéries survenues en mai 2015, des travaux importants ont dû être entrepris pour garantir la sécurité des biens et des personnes. Remise en état de chemins suite à des glissements de terrains et études.

330 - Vignes

Compte : 3189 Travaux exécutés par des tiers et location machines
Budget : CHF 19'500.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 26'500.00

Travaux d'arrachage, de reconstitution et de traitement d'une parcelle de vignes effectués par des tiers. Ces travaux font suite à la découverte, en début d'année, d'un moyen de combattre la mouche « suzukii » en installant des filets autour des vignes et non au-dessus. De plus, des pieds de vignes ont dû être arrachés car ils étaient malades, ce qui a permis de faire la place pour les travaux d'installation des filets.

Il y aura une compensation partielle sur le compte 330.3012 « Traitement du personnel occasionnel » car une partie des travaux était prévue à l'origine par du personnel occasionnel.

350 - Bâtiments locatifs

Compte : 3141 Entretien des bâtiments
Budget : CHF 575'900.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 120'000.00

Réhabilitation des canalisations au Ch. de la Plage 3, suite à la découverte qu'une conduite était interrompue aux environs du collecteur intercommunal, sur le Chemin des Bains, à environ 2.50 mètres de profondeur. Au vu de l'état de cette conduite et de son positionnement, il a été décidé de la réhabiliter au travers d'un chemisage intérieur et de profiter de la raccorder au collecteur intercommunal, de manière à mettre ce bâtiment en séparatif. Par la même occasion, la construction d'une nouvelle conduite de récupération des eaux claires viendra compléter ce dispositif.

351 - Bâtiments administratifs

Compte : 3141 Entretien des bâtiments
Budget : CHF 923'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 41'000.00

Foyer scouts : pose d'une barrière de protection (sécurité) et mise en conformité des sanitaires et du poste incendie.

Ramuz 73 A : réfection d'un local commercial suite au départ d'un locataire.

Octogone : remplacement des tuyaux hydrauliques du pont de scène suite à une rupture.

420 - Service de l'urbanisme et de l'environnement

Compte : 3185 Honoraires et frais d'expertises
Budget : CHF 300'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 47'000.00

Création d'une « task force » provisoire pour assurer le suivi du travail de la division « autorisations de construire » durant le congé maladie d'un collaborateur.

430 - Routes

Compte : 3142 Entretien réseau routier
 Budget : CHF 110'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 24'000.00

Suite aux fortes intempéries survenues en mai 2015, des travaux importants ont dû être entrepris pour garantir la sécurité des biens et des personnes. Les premières études d'ingénieries ont aussi été réalisées.

470 - Cours d'eau et rives du lac

Compte : 3147 Correction cours d'eau, entretien rives
 Budget : CHF 26'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 24'000.00

Suite aux fortes intempéries survenues en mai 2015, des travaux importants de nettoyage de la Paudèze ont dû être entrepris pour garantir la sécurité des biens et des personnes.

812 - Réseau d'eau

Compte : 3144 Entretien des canalisations
 Budget : CHF 404'500.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 40'000.00

De nombreuses fuites sont survenues en 2015, notamment pendant l'été. En effet, le solde disponible jusqu'à la fin de l'année est d'environ CHF 40'000.00 alors que les montants prévisibles nécessaires s'élèvent à environ CHF 80'000.00.

4.2.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles

Globalement les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	367'500.00
Compensation partielle par diminution de charges	CHF	-17'500.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	350'000.00

4.3. Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle**220 - Service financier**

Compte : 3520.01 Décompte final péréquation année antérieure
 Budget : CHF 0.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 1'448'600.00

Le décompte final de l'année 2014 de la péréquation est en notre défaveur. Ceci provient pour l'essentiel de l'augmentation de la valeur du point d'impôt par habitant qui a été

plus importante pour la Ville de Pully que pour la moyenne des autres communes du Canton.

512 - Bâtiments scolaires

Compte : 3012 Salaires du personnel occasionnel
Budget : CHF 507'000.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 70'000.00

Oubli lors de l'élaboration du budget 2015 des nettoyages des bâtiments scolaires par des jeunes.

720 - Prévoyance sociale

Compte : 3515.01 Décompte final année antérieure facture sociale
Budget : CHF 0.00 Crédit supplémentaire demandé : CHF 6'346'100.00

Le décompte final de l'année 2014 de la facture sociale est en notre défaveur. Ceci provient pour l'essentiel que l'année 2014 a été marquée par des rentrées fiscales au titre des impôts aléatoires et conjoncturels (droits de mutations, impôts sur les successions et donations, impôt sur les gains immobiliers) nettement plus élevés que d'habitude. La première couche de financement de la facture sociale est effectuée par le biais du 50% des impôts aléatoires et conjoncturels comptabilisés par les communes. De plus, la valeur du point d'impôt de notre Commune a plus augmenté que la moyenne des communes vaudoises. Les acomptes 2014 ayant été calculés sur la base des rentrées fiscales de l'année 2012, ces importantes augmentations n'ont donc pas pu être prises en compte.

4.3.1. Récapitulatif des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle

Globalement les demandes de crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle se présentent de la manière suivante :

Total crédits supplémentaires dépenses liées à une base légale	CHF	7'864'700.00
Compensation partielle par augmentation des revenus	CHF	0.00
Crédits suppl. (montant net) - Dépenses liées à une base légale	CHF	7'864'700.00

5. Récapitulatif des crédits supplémentaires au budget 2015, 2^{ème} série

En résumé, les demandes de crédits supplémentaires relatifs à la 2^{ème} série de l'année 2015 se présentent de la manière suivante :

Crédits supplémentaires - Charges de personnel	CHF	105'000.00
Crédits supplémentaires - Dépenses urgentes et imprévisibles	CHF	367'500.00
Crédits supplémentaires - Dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle	CHF	7'864'700.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant brut)	CHF	8'337'200.00
Compensation par augmentation des revenus	CHF	0.00
Compensation par diminution de charges	CHF	-17'500.00
Total des crédits supplémentaires demandés (montant net)	CHF	8'319'700.00

Les demandes de crédits supplémentaires mentionnées dans le présent préavis, peuvent être résumées de la manière suivante :

Description des crédits supplémentaires	Chapitre	Rubrique budgétaire	Montant au budget (en CHF)	Crédits supplémentaires demandés		
				Augmentation de charges (en CHF)	Augmentation de revenus (en CHF)	Diminution de charges (en CHF)
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des charges de personnel</u>						
<i>Total des charges relatives au personnel</i>				105'000	0	0
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</u>						
Forêts - Travaux suite intempéries mai 2015	320	3146	103'000	45'000	0	0
Arrachage, reconstitution et traitement vignes	330	3189	19'500	26'500	0	17'500
Ch. Plage 3 - Réhabilitation des canalisations	350	3141	575'900	120'000	0	0
Diverses réfections bâtiments administratifs	351	3141	923'000	41'000	0	0
« Task force » suivi travail aut. construire	420	3185	300'000	47'000	0	0
Routes - Travaux suite intempéries mai 2015	430	3142	110'000	24'000	0	0
Rivières - Travaux suite intempéries mai 2015	470	3147	26'000	24'000	0	0
Réseau eau - Nombreuses fuites durant 2015	812	3144	404'500	40'000	0	0
<i>Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses urgentes et imprévisibles</i>				367'500	0	17'500
<u>Crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle</u>						
Décompte final 2014 de la péréquation	220	3520.01	0	1'448'600	0	0
Nettoyage bâtiments scolaires par des jeunes	512	3012	507'000	70'000	0	0
Décompte final 2014 de la facture sociale	720	3515.01	0	6'346'100	0	0
<i>Total des crédits supplémentaires relatifs à des dépenses liées à une base légale, réglementaire ou contractuelle</i>				7'864'700	0	0
Total des crédits supplémentaires au budget 2015 - 2ème série				8'337'200	0	17'500

6. Incidences sur le budget 2015

	<u>Charges</u> <u>(en CHF)</u>	<u>Revenus</u> <u>(en CHF)</u>	<u>Résultat</u> <u>(en CHF)</u>
Budget 2015 voté par le Conseil communal	150'305'890.00	150'436'550.00	130'660.00
Crédits supplémentaires 1 ^{ère} série 2015, approuvés par le Conseil communal	93'000.00	65'000.00	-28'000.00
Crédits supplémentaires 2 ^{ème} série 2015	8'319'700.00	0.00	-8'319'700.00
Totaux	158'718'590.00	150'501'550.00	-8'217'040.00

7. Communication

Ce projet ne nécessite pas d'actions particulières de communication.

8. Programme de législature

Ce préavis ne fait pas partie du programme de législature de la Municipalité. Cette mesure s'inscrit dans le cahier des charges du service responsable du dossier.

9. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 24-2015 du 7 octobre 2015,
vu le rapport de la Commission des finances,

décide

d'accorder à la Municipalité les crédits supplémentaires demandés au budget communal de l'exercice 2015, 2^{ème} série, tel que présenté dans le présent préavis, pour un montant total net de CHF 8'319'700.00.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 7 octobre 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

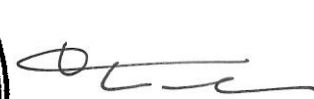
Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner